



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation  
en vue du renouvellement  
de l'autorisation à délivrer  
des diplômes valant grade  
de licence et de master



Diplôme d'Etudes En Architecture (DEEA)  
Diplôme d'Etat d'Architecte (DEA)

de l'École Nationale Supérieure  
d'Architecture (ENSA)  
de Nancy

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---

## Présentation de l'établissement

L'École nationale supérieure d'architecture de Nancy, constituée en Unité pédagogique d'architecture en 1970, est la seule école d'architecture de la Région Lorraine. C'est un établissement d'enseignement supérieur dont « la principale mission est de former les futurs professionnels de l'architecture tout en constituant par la recherche théorique et appliquée de nouveaux savoirs sur cette discipline ». L'école vise « au développement de l'esprit critique chez l'étudiant, son ouverture, sa curiosité et son discernement dans le domaine de la conception architecturale, à l'éducation du regard et d'une capacité à proposer et agir sur son environnement construit ».

L'ENSA de Nancy se caractérise par la « mise en œuvre d'une organisation qui satisfait au cursus national de l'enseignement de l'architecture tout en soutenant une exigence pédagogique inspirée de l'Université et de l'enseignement supérieur ». L'équipe enseignante est composée à la fois d'enseignants praticiens et d'enseignants-chercheurs, situation favorisée par l'existence de deux laboratoires de recherche rattachés à l'école : le CRAI (Centre de recherche en architecture et ingénierie/ UMR MAP n°694 CNRS) et le LHAC (Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine). L'école d'architecture est adossée à une école doctorale via un de ses laboratoires et a engagé une démarche d'association au PRES de l'Université de Lorraine.

L'école a su construire d'étroites relations avec le milieu universitaire et scientifique de la région. D'une part, elle est membre associée de l'INPL (Institut national polytechnique de Lorraine, qui fédère plus de 11 écoles d'enseignement supérieur) avec qui elle développe des enseignements croisés et le projet d'un site commun (NIT-InoCité/Penser, innover, expérimenter ensemble). D'autre part, elle entretient des liens avec l'Université Poincaré (Nancy I), l'Université Nancy II et l'Université Paul Verlaine (Metz), liens qui se manifestent concrètement par la cohabilitation de l'école à la délivrance de spécialités de masters et dans son engagement à l'émergence d'une Université de Lorraine.

## Présentation du diplôme d'études en architecture

La vocation principale du premier cycle est l'obtention du DEEA. L'école affirme sa volonté de transmettre « un socle de connaissance sur le plan scientifique, culturel, imaginaire et opérationnel », les « éléments de base sur l'histoire, l'économie du projet, la connaissance des acteurs, les règles d'urbanisme et de construction, les règles de la commande publique, la gestion humaine et financière du processus... ». Ce cycle est consacré à « l'enseignement de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage dans ses dimensions techniques, scientifiques et culturelles ». Le dossier souligne que le premier cycle est orienté vers l'acquisition des bases d'une culture architecturale, de la compréhension et pratique du projet ; de la compréhension et de la pratique des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes. Cette formation permet d'acquérir les connaissances et les savoir-faire utiles tant aux étudiants qui se destinent au second cycle qu'à ceux qui souhaitent s'arrêter en troisième année du DEEA.

En premier cycle, l'ensemble des enseignements est obligatoire. Ce système permet d'assurer aux étudiants un socle d'apprentissages fondamentaux solide et partagé. L'année s'organise en 34 semaines et est divisée en deux semestres. Ces enseignements sont semestriels et regroupés en Unités d'enseignement (UE) afin de permettre la validation de crédits européens.

L'école propose des modes pédagogiques variés s'inscrivant dans des temporalités diverses : enseignement sur le semestre, en semaine intensive, sur une journée... et ménage un équilibre et une complémentarité entre les enseignements magistraux, les travaux dirigés (TD) et l'apprentissage en « atelier ». La pédagogie est fondée sur l'affirmation du caractère généraliste de la formation d'architecte avec une recherche d'articulation entre les enseignements de studio et la construction, entre les enseignements de studio et les disciplines associées, tout en maintenant le projet au cœur de l'enseignement. Le projet est enseigné à la fois comme une pratique et un questionnement : son approche se fait par une série d'exercices et de projets ciblés et par des cours théoriques. L'enseignement est complété par l'organisation d'un cycle de conférences hebdomadaires.

L'enseignement des langues (en collaboration avec l'INPL) se fait dès la première année. L'enseignement de l'informatique (CAO et DAO) est présent en deuxième et troisième année. Deux stages sont obligatoires en premier cycle : un stage ouvrier/de chantier de quatre semaines entre semestre 2 et semestre 3 et un stage de première pratique de quatre semaines entre semestre 4 et semestre 5 à effectuer en dehors des périodes d'enseignement.

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique présente une véritable cohérence. Tant pour les étudiants qui vont continuer en second cycle que pour ceux —extrêmement minoritaires— qui vont s'arrêter en troisième année, le premier cycle constitue une bonne préparation. L'orientation vers une professionnalisation forte est assumée et assurée. L'enseignement du projet, dans toute sa complexité, constitue logiquement la colonne vertébrale de la pédagogie, mais l'école accorde aussi une véritable importance au dessin et à la question de la représentation, à la culture constructive et à la matérialité, à l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme, sans minorer les autres disciplines associées essentielles à la formation, notamment les Sciences humaines et sociales. L'échelle urbaine est présente dans toute sa complexité (différentes échelles et contextes, prise en compte du grand paysage, ...). L'école soutient donc les deux aspects fondamentaux de l'enseignement en architecture, d'une part sa pluridisciplinarité (rôle, importance et autonomie des disciplines) et d'autre part l'articulation entre les disciplines associées et le projet dans la mesure des moyens qui lui sont donnés. L'affirmation du caractère généraliste de la formation initiale est assumée. En termes de contenus spécifiques, la question du développement durable constitue un des fils rouges de la formation et s'avère une préoccupation transversale aux enseignements et aux disciplines. On peut souligner aussi la volonté ponctuelle d'aborder des questionnements peu communs dans les écoles d'architecture à l'image de la prise en compte des différences spécifiques et du handicap en matière de déplacement et de perception. Les matières enseignées, les manières de les enseigner, leur complémentarité sont autant de points positifs : l'instauration de projets longs, de semaines intensives portant sur des objets variés, de journées verticales impliquant les différentes promotions d'étudiants, de voyages pédagogiques obligatoires et optionnels et des stages constitue un repérage intéressant pour les étudiants.

Un des grands mérites de l'école est de porter une véritable attention à la « personne » de l'étudiant qui se manifeste à la fois par son affirmation à vouloir entretenir un « plaisir d'apprendre » mais aussi par plusieurs actions concrètes. L'école prend très au sérieux les risques d'échec scolaire et la question de la réorientation : afin de lutter contre l'existence de situations difficiles pour un certain nombre d'étudiants de première année notamment, elle a su mettre en place un système d'aide à la réussite avec la création « d'enseignements personnalisés » en première et en deuxième année, qui sont des mises à niveau en représentation, mathématique, expression écrite et orale et en langues sous la forme de TD. L'emploi du temps de premier cycle libère deux demi-journées ou une journée continue au premier semestre et une demi-journée au second semestre pour le travail personnel. Elle offre aussi une possibilité de réorientation vers d'autres types de formations courtes en cours de cursus (formations professionnalisantes). Le taux d'abandon est extrêmement faible et le taux de réussite en première année important (71 %). Le taux de réussite en trois ans s'avère plus mitigé (49 %). Enfin, l'ensemble des enseignements fait l'objet d'une véritable évaluation par les étudiants. Les réponses aux différents questionnaires montrent une satisfaction globale vis-à-vis de la formation suivie, de l'organisation pédagogique, du contenu des enseignements et du contrôle des connaissances, même s'il existe des disparités entre enseignements. Cette satisfaction globale est confirmée par le fait que 90 % des étudiants de DEEA poursuivent leurs études en DEA à l'ENSA de Nancy.

- Points forts :

- Enseignement présentant une grande cohésion et une structuration forte qui permet d'assurer à l'ensemble des étudiants le même socle d'apprentissages fondamentaux et un encadrement solide.
- Affirmation de la centralité de l'enseignement du projet et de la nécessaire pluridisciplinarité des enseignements pensés dans leur autonomie et dans leur articulation au projet d'architecture.
- Prise en compte affirmée de l'échelle urbaine et du grand paysage.
- Existence d'expériences pédagogiques variées et intéressantes (semaines intensives, « folle journée de l'architecture », journée verticale, projet d'engagement citoyen, ...) qui s'inscrivent dans des temporalités et des rythmes pédagogiques divers.
- Présence d'une véritable attention à la personne de l'étudiant qui se concrétise à travers diverses actions et qui est confirmée par une évaluation largement favorable des étudiants vis-à-vis de leur formation et de son organisation.
- Forte attractivité régionale, avec un nombre de demandes d'admission en première année considérable, qui s'étend au Grand Est.
- Inscription de l'école dans une dynamique de projets à court et moyen terme, notamment un projet de site partagé (NIT-InoCité) avec d'autres écoles d'enseignement supérieur de la région et des collectivités territoriales.

- Points faibles :
  - Un enseignement très structuré qui peut restreindre l'autonomie de l'étudiant.
  - La cohérence scientifique des enseignements rassemblés au sein d'une même UE n'est pas toujours évidente et mériterait d'être explicitée.
  - L'équilibre des volumes horaires entre les différents semestres mérite d'être étudié (même si la tâche est difficile et doit prendre en compte des contraintes multiples notamment en termes de disponibilité des enseignants et des locaux...).

## Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A+

## Recommandations pour l'établissement

Sur le plan pédagogique, l'école pourrait éventuellement développer un système d'options ciblées en premier cycle afin de permettre à l'étudiant de faire le choix d'un enseignement qu'il souhaiterait approfondir et qui pourrait constituer un « espace de respiration ».

Par ailleurs, l'école pourrait clarifier l'articulation entre les stages et l'enseignement. Le suivi des stages est bien organisé. Cependant, on ne perçoit pas clairement son articulation à l'enseignement. De plus, ces stages, s'effectuant en dehors des temps d'enseignement, peuvent s'avérer une difficulté supplémentaire pour certains étudiants, bien que cette organisation puisse se comprendre pédagogiquement et logiquement.

Enfin, l'articulation et la progressivité de l'enseignement de certaines disciplines mériteraient d'être mieux explicitées et les enseignements pluridisciplinaires (autour d'un même thème et/ou d'un même territoire) soutenus.

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 1 <sup>ère</sup> année.	145	140	142	138	144
Nombre d'inscrits en 2 <sup>ème</sup> année.	121	107	115	103	110
Nombre d'inscrits en 3 <sup>ème</sup> année.	96	114	106	122	100
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de 2 <sup>ème</sup> année pour intégrer une autre formation extérieure à l'établissement.	15 %	8 %	10 %	10 %	8 %
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en 3 <sup>ème</sup> année venant d'une autre formation.	0 %	6 %	3 %	11 %	4 %
Taux de réussite en 1 <sup>ère</sup> année (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la 1 <sup>ère</sup> année).	59 %	69 %	65 %	67 %	71 %
Taux d'abandon en 1 <sup>ère</sup> année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	1 %	6 %	1 %	1 %	1 %
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme).	47 %	49 %	52 %	49 %	Non connu
Taux de poursuite en deuxième cycle.	96 %	97 %	97 %	98 %	100 %
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en 3 <sup>ème</sup> année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement).	Non connu				

## Présentation du diplôme d'Etat d'architecte

L'école annonce le caractère professionnalisant et universitaire du DEA. Les compétences attendues sont, comme dans l'ensemble des écoles d'architecture en France, « la maîtrise d'une pensée critique relative aux problématiques à l'architecture ; la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux ; la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence à différents usages, techniques, temporalités ». L'objectif du DEA est de préparer l'étudiant aux différents modes d'exercices et domaines professionnels de l'architecture et à la recherche en architecture.

En deuxième cycle, le choix et la responsabilité sont laissés à l'étudiant d'approfondir ses connaissances dans un domaine d'étude et de définir son parcours en fonction de son projet personnel. De ce fait, un grand nombre d'enseignements sont proposés en option au choix et le cycle est structuré en quatre domaines d'étude portés par des équipes pédagogiques distinctes : Architecture, culture constructive ; Architecture, histoire et patrimoine ; Architecture, théorie et critique ; Architecture, villes et territoires.

L'initiation à la recherche est placée en première année de DEA. Les séminaires sont logiquement le cadre d'un apprentissage de la recherche et donnent lieu à la rédaction d'un mémoire. L'école offre la possibilité d'effectuer un mémoire « mention recherche » en le soutenant devant un jury spécifique.

Les étudiants choisissent majoritairement la première année de DEA pour effectuer un échange international facilité par l'existence de conventions bilatérales avec 28 écoles étrangères. Il existe aussi des enseignements orientés clairement vers les échanges internationaux (Semaine internationale et un partenariat en deuxième année). Un stage de formation pratique de deux mois est à effectuer durant ce cycle en dehors des périodes d'enseignement.

L'école offre la possibilité de suivre des formations complémentaires grâce à la présence de spécialités de masters co-habilités : « Architecture Bois Construction » (ENSTIB-Université Poincaré Nancy I) ; « Architecture Modélisation Environnement » (IN-polytechnique de Lorraine-ENSA Strasbourg-Université Poincaré Nancy I) ; « Verre Design Architecture » (Ecole européenne d'ingénieurs en génie des matériaux et Centre européen de recherche et de formation aux arts verriers). Il existe de plus une convention avec Nancy II pour un échange d'étudiants avec le master « Philosophie, sciences, arts ». Enfin, une spécialité de master « Urbanisme » avec l'Université de Lorraine est en projet.

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'école offre une bonne formation pour l'obtention du DEA. Elle permet à l'étudiant d'adapter son parcours en fonction de son projet professionnel et prend en compte la grande diversité des débouchés possibles après le diplôme. Elle permet aussi à l'étudiant d'enrichir cette formation initiale ou de la prolonger (HMONP/doctorat/masters universitaires).

La plupart des étudiants de deuxième cycle parviennent à valider leur diplôme même si on note une fréquence élevée de redoublement au semestre 4. Le taux de réussite en cinquième année est de 68 % en 2009-2010. Le taux d'insertion était de 94,1 % en 2006-2007 (taux supérieur à la moyenne nationale). 36 % des étudiants en 2008-2009 continuaient leur formation après le DEA (Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), doctorat, post-diplôme, etc.).

Le principe du DEA est fondé sur la construction d'un parcours individualisé en fonction du projet personnel de l'étudiant (choix d'un domaine d'étude et choix d'options). Les étudiants choisissent leur parcours au second semestre de la première année et au premier semestre de la seconde. Par conséquent, on assiste à une offre importante d'options. L'étudiant doit effectuer au moins 50 % des enseignements théoriques du cycle et des enseignements de projet dans le domaine d'étude choisi pour la réalisation du mémoire et du projet de fin d'études (PFE).

L'ENSA de Nancy propose un projet d'école qui a su rassembler tous les ferments pédagogiques généralement utilisés dans l'enseignement de l'architecture, tout en les optimisant aux différents stades de l'enseignement. L'ensemble des stratégies mises en œuvre concourent à la formation d'étudiants sans lacune préjudiciable à leurs pratiques ultérieures. L'école a su mettre en place une formation cohérente. La professionnalisation de la formation est encadrée avec soin par le corps enseignant qui présente un équilibre recherché entre enseignants praticiens et

enseignants-chercheurs. Cette volonté de transmettre une aptitude à exercer un métier n'apparaît pas comme une fin en soi : des dispositifs pédagogiques développent les facultés créatives, conceptuelles et méthodiques des étudiants. L'enseignement ne se contente donc pas d'assurer la transmission de savoir et de savoir-faire : elle permet aussi l'acquisition de véritables compétences transversales et un certain nombre d'aptitudes complémentaires qui sont clairement définies. De nombreuses manières de faire, riches et complémentaires constituent une diversité pédagogique très propice à un « maintien en éveil » de la motivation des étudiants. Une volonté affirmée d'échanges avec d'autres types d'institutions —publiques et privées— se traduit par de nombreux contacts qui semblent *a priori* fructueux.

L'école montre de plus l'existence de liens directs avec le monde professionnel par la présence d'un nombre important d'enseignants praticiens reconnus, par la recherche de contacts effectifs avec des partenaires industriels, des collectivités territoriales et des établissements culturels. Enfin, l'école développe un projet de site universitaire de grande envergure en lien avec le monde universitaire et professionnel de la région : NIT-InoCité.

- Points forts :

- Un projet d'école pragmatique, cohérent qui s'articule autour de la définition de quatre domaines d'étude bien constitués, pluridisciplinaires, soutenus par des équipes pédagogiques clairement identifiées.
- Des liens directs entre l'enseignement et la recherche grâce à la présence d'un certain nombre d'enseignants ayant des activités de recherche dans les deux laboratoires de l'école ou dans des laboratoires extérieurs et la possibilité pour l'étudiant d'obtenir un mémoire « mention recherche » voire de poursuivre en doctorat.
- Des relations étroites avec les milieux universitaires et scientifiques de la région, concrétisées par la possibilité de suivre une des trois spécialités de master co-habilités et le développement de projets GAIA - Grands projets de l'Isle d'Abeau -avec deux écoles de l'INPL ou encore le projet de création d'une spécialité de master « Urbanisme » avec l'Université de Lorraine.
- Une politique de recrutement des enseignants axée sur la recherche d'un équilibre entre enseignants-praticiens et enseignants-chercheurs.
- Le développement d'un vrai partenariat avec des industriels et des collectivités territoriales montrant une volonté de contextualiser les projets, de se confronter au réel, de prendre conscience de la diversité des acteurs, des métiers et des pratiques professionnelles etc.
- Une volonté de systématiser la mobilité étudiante à l'étranger.

- Points faibles :

- La potentialité de voir se développer des stratégies de contournement par certains étudiants, renforcée par la difficulté d'évaluer la qualité parfois disparate des formations suivies à l'étranger (mobilité) et des acquis durant l'année de mobilité.
- La liberté accordée aux étudiants dans la construction de leur parcours constitue une difficulté supplémentaire quant à la volonté de l'école de « donner plus de lisibilité dans l'organisation » en second cycle et de penser « l'articulation et la progressivité dans les différents enseignements ».
- Peu de liens avec les anciens diplômés mais des projets pour y remédier (mise en place d'un annuaire ; réunion des jeunes diplômés ; création d'un comité national des parrainages ; développement d'une association des « anciens » et des relations notamment au moment des journées verticales).

## Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il est nécessaire que l'école mette en place un observatoire interne des parcours durant la formation initiale et après le PFE et de suivre l'insertion professionnelle de ses étudiants, même si une telle mise en pratique présente nécessairement des difficultés. Cela constituera à la fois une ressource non négligeable pour l'école (stages/HMONP/première insertion professionnelle) mais aussi une source d'information sur l'insertion professionnelle de ses étudiants, sur l'évolution de la demande, l'éventail des débouchés et de la diversité des métiers offerts aux étudiants diplômés...

L'école devrait aussi réfléchir à la possibilité de mettre en place un contrôle des prérequis avant la soutenance du PFE en instaurant, si nécessaire, l'obligation de valider un studio supplémentaire, un cours ou une option.

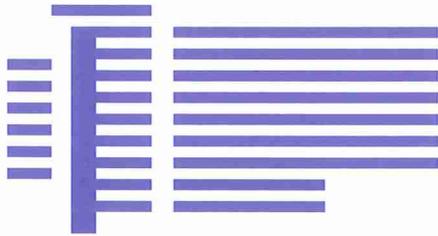
La recherche sous toutes ses formes et dans toute sa diversité (enseignante et étudiante, recherche appliquée, expérimentale, recherche-action, recherche institutionnelle etc.), déjà largement présente, mériterait une attention renforcée. L'école pourrait notamment s'engager dans le renforcement de sa politique de valorisation et de diffusion des travaux par l'intermédiaire de son site Internet et/ou en participant à la création d'une revue d'école, d'une revue de laboratoire, en enregistrant et diffusant les conférences etc. Dans cette optique, le projet de conforter le rôle de l'école comme lieu de collecte de la mémoire étudiante et enseignante, la création d'une matériauthèque et le soutien à la publication de travaux portant sur la pédagogie pourraient y trouver toute leur place.

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 4 <sup>ème</sup> année.	90	82	107	98	121
Nombre d'inscrits en 5 <sup>ème</sup> année.	121	125	127	128	137
Taux de réussite en 4 <sup>ème</sup> année (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en 5 <sup>ème</sup> année).	96 %	97 %	96 %	98 %	96 %
Taux d'inscrits sortant de 4 <sup>ème</sup> année pour intégrer une autre formation.	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Taux d'abandon en 4 <sup>ème</sup> année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	0 %	0 %	1 %	1 %	0 %
Taux d'inscrits entrant en 5 <sup>ème</sup> année venant d'une autre formation que la 4 <sup>ème</sup> année correspondante.	5 %	8 %	3 %	2 %	3 %
Taux de réussite en 5 <sup>ème</sup> année (nombre d'inscrits ayant obtenu leur diplôme).	78 %	70 %	76 %	68 %	Non connu
Taux de poursuite d'études (doctorat, HMONP, post-diplôme etc.).	38 %	32 %	36 %	Non connu	Non connu
Taux d'insertion professionnelle à 3 ans (taux d'inscrits en 5 <sup>ème</sup> année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.	94,1 %	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
	69,2 %	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet



# Observations de l'établissement



école nationale supérieure  
d'architecture de nancy

Nancy, le 09 janvier 2012

Le Directeur

à

Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur  
Section des formations et des  
diplômes  
AERES  
20 rue de Vivienne  
75002 Paris

**Objet : AERES – Évaluation du DEEA (Licence)**

Direction

Lorenzo DIEZ  
Directeur

03 83 30 81 25

[lorenzo.diez@nancy.archi.fr](mailto:lorenzo.diez@nancy.archi.fr)

Nos réf. : LD/OR :12-002

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez transmis le 22 décembre 2011 le rapport d'évaluation réalisé par l'AERES résultant de l'expertise du dossier déposé par l'ENSArchitecture de Nancy en vue du renouvellement de l'autorisation à délivrer le diplôme d'études en architecture valant grade de Licence (DEEA) jusqu'en 2017.

L'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy ayant pris connaissance de l'appréciation globale, des points forts et faibles et des recommandations de l'agence, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous mes observations :

**Réponse à l'appréciation globale :**

L'école prend acte de la très bonne appréciation donnée par l'agence au dossier d'habilitation du DEEA. Cette appréciation met en évidence des points forts de la formation et salue le résultat d'une politique impulsée de longue date par l'établissement.

**Réponse aux points faibles :**

pièce jointe :

La structuration forte de l'enseignement peut apparaître comme une restriction de l'autonomie de l'étudiant. Toutefois il existe, notamment en L3, des activités pédagogiques au travers desquelles l'étudiant est amené à faire des choix personnels. C'est le cas, en particulier, des enseignements d'histoire et du mémoire pour lesquels l'étudiant choisit des sujets d'études personnels.

Les UE regroupent des enseignements ayant une cohérence scientifique et pédagogique. Un travail est entamé sur le livret de l'étudiant (programme des études) qui devrait expliciter davantage l'articulation des enseignements d'une même unité.

L'équilibre horaire est un des objectifs auquel nous sommes attentifs. Celui-ci est lié en partie aux locaux d'enseignement (typologie et disponibilité). L'école s'engage dans un plan pluriannuel de travaux afin de rendre plus polyvalents ses locaux actuels et d'aménager un lieu d'expérimentation (projet universitaire InoCité). Au cours des prochaines années, nous disposerons d'aménagements nous permettant une meilleure répartition de enseignements entre les semestres et donc un meilleur équilibre entre les volumes de travail étudiants.

établissement public à caractère administratif  
SIRET 195 401 351 000 26  
CODE APE 803 Z



**Note de l'AERES : A+**

**Réponse aux recommandations :**

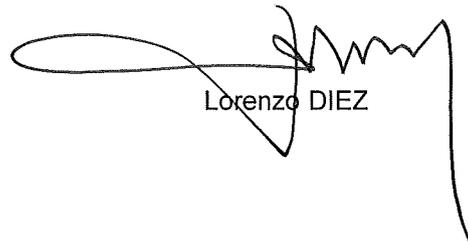
Nous intégrerons à nos réflexions sur l'évolution du programme la recommandation faite de développer un système d'options ciblées permettant à l'étudiant d'approfondir certaines thématiques. Nous sommes néanmoins très attachés à ce que tous les étudiants diplômés de ce cycle partagent un socle commun sur les plans culturel, scientifique, imaginatif et opérationnel sur lequel il pourront s'appuyer pour poursuivre leurs études dans un second cycle organisé sur le principe de parcours personnalisés.

En ce qui concerne l'articulation entre les stages et l'enseignement, cette question fait l'objet d'un travail engagé dès la rentrée 2011 qui aboutira dès le second semestre de cette année à des évolutions qui vont dans le sens des recommandations de l'agence.

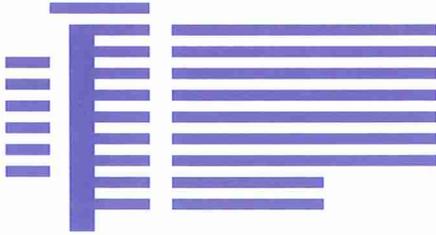
Nous prenons acte des recommandations faites par les experts concernant l'explicitation nécessaire de l'articulation et la progressivité de certains enseignements. Nous avons amorcé, notamment au regard du renouvellement important du corps enseignant, un travail d'expertise sur les contenus des enseignements qui devrait nous permettre de renforcer cette cohérence (programme des études).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations les meilleures.

Le Directeur

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lorenzo Diez', written over the printed name. The signature is stylized with a large loop on the left and a vertical line on the right.

Lorenzo DIEZ



école nationale supérieure  
d'architecture de nancy

Nancy, le 09 janvier 2012

Le Directeur

à

Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur  
Section des formations  
et des diplômés  
AERES  
20 rue de Vivienne  
75002 Paris

**Objet : AERES – Évaluation du DEA (Master)**

Direction

Lorenzo DIEZ  
Directeur

03 83 30 81 25

[lorenzo.diez@nancy.archi.fr](mailto:lorenzo.diez@nancy.archi.fr)

Nos réf. : LD/OR :12-003

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez transmis le 22 décembre 2011 le rapport d'évaluation réalisé par l'AERES résultant de l'expertise du dossier déposé par l'ENSArchitecture de Nancy en vue du renouvellement de l'autorisation à délivrer le diplôme d'État d'architecte valant grade de Master (DEA) jusqu'en 2017.

L'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy ayant pris connaissance de l'appréciation globale, des points forts et faibles et des recommandations de l'agence, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous mes observations :

**Réponse à l'appréciation générale :**

Nous remercions les experts pour l'appréciation favorable donnée à notre second cycle d'études d'architecture. L'expertise met en avant plusieurs points forts que nous revendiquons comme des éléments fondamentaux de notre pédagogie :

- des liens forts avec les universités et avec les professionnels ;
- l'exigence d'une articulation enseignement/recherche/profession ;
- des partenariats nombreux avec les entreprises et les collectivités ;
- un équilibre entre enseignants-chercheurs et enseignants-praticiens.

pièce jointe :

**Réponse aux points faibles :**

Nous sommes conscients des faiblesses intrinsèques du dispositif d'options proposé sur les 4 semestres de la formation notamment de la difficulté pour les étudiants effectuant une année à l'étranger de constituer un parcours personnel aussi cohérent que celui des étudiants qui l'effectuent entièrement à l'école. Néanmoins, nous considérons que le socle de connaissances et de compétences acquis durant le premier cycle confère aux étudiants la maturité nécessaire à la constitution d'un parcours personnel de second cycle riche et en cohérence avec leur projet personnel et professionnel. Il est à noter que de nombreux parcours ne se limitent pas aux 4 semestres de la formation : une part non négligeable des étudiants complètent leurs études par un diplôme de spécialité de master co-habilité au sein de l'établissement ou dans d'autres écoles d'architecture en France et en Europe.

Les étudiants jouissent d'une relative liberté dans le choix de leurs options. Ils doivent cependant respecter un certain nombre de règles (obligation de suivre les enseignements liés au projet choisi, obligation de présenter un PFE dans le domaine dominant, etc...) qui garantissent que les parcours répondent à un même niveau d'exigence.

établissement public à caractère administratif  
SIRET 195 401 351 000 26  
CODE APE 803 Z



Le manque de lien avec les anciens diplômés est réel même s'il peut être nuancé par l'existence d'un réseau professionnel structuré notamment au travers des conseils régionaux des ordres d'architectes. Conscients de cette faiblesse, nous poursuivrons l'effort pour la mise en œuvre d'actions favorisant ces liens.

**Note de l'AERES : A**

**Réponse aux recommandations :**

Nous prenons acte de la recommandation de l'agence concernant la mise en place d'un observatoire interne des parcours et de l'insertion des diplômés. La création de cet observatoire constitue d'ores et déjà un des axes stratégiques de développement de notre établissement et va de pair avec notre volonté de renouer le lien entre l'école et ses diplômés.

L'agence recommande également de réfléchir à la mise en place d'une forme de remise à niveau avant la soutenance du projet de fin d'études. Il nous semble que ce dispositif existe déjà en grande partie puisque la soutenance n'est accessible qu'aux étudiants ayant validé entièrement les 3 premiers semestres de la formation. Nous étudierons l'instauration des compléments d'enseignements.

Nous sommes en revanche, parfaitement conscients de l'insuffisance de la valorisation des travaux étudiants et de certaines activités pédagogiques ou de recherche de l'établissement. Nous avons engagé, sur ce point, une réflexion qui devrait aboutir à une nette amélioration de la situation dans les prochaines années.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations les meilleures.

Le Directeur



Lorenzo DIEZ